

COMITÉ DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE  
70ème session  
Point 3 de l'ordre du jour

TC 70/3/Add.1  
26 mai 2020  
Original: ANGLAIS  
Diffusion au public avant la session

## PROGRAMME INTÉGRÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE

### Rapport annuel pour 2019

#### Annexe 2 : Aperçu de l'utilisation des ressources financières

#### Note du Secrétariat

#### RÉSUMÉ

<i>Résumé analytique:</i>	Le présent document, qui contient l'annexe 2 du rapport annuel pour 2019, donne un aperçu de l'utilisation des ressources financières affectées au Programme intégré de coopération technique en 2019.
<i>Orientations stratégiques, le cas échéant:</i>	1 et 7
<i>Résultats:</i>	1.1, 1.6, 1.9, 1.10, 7.3, 7.4 et 7.7
<i>Mesures à prendre:</i>	Paragraphe 4
<i>Documents de référence:</i>	TC 70/3 et TC 70/4(c)

1 Le document TC 70/3 contenait l'annexe 1 du rapport annuel pour 2019 sur le Programme intégré de coopération technique (PICT), dans laquelle figuraient les résultats de la mise en œuvre du PICT de l'Organisation en 2019.

2 Dans le document susmentionné, il était indiqué au Comité que l'annexe 2 du rapport annuel, qui donnait un aperçu de l'utilisation des ressources financières, dépendait de la réception des états financiers vérifiés de 2019 et serait présentée dans le document TC 70/3/Add.1, qui serait diffusé lorsque les données vérifiées seraient disponibles.

3 On trouvera donc ci-joint l'annexe 2 en question, qui donne un aperçu de l'utilisation des ressources financières, y compris un examen général et une analyse des données financières correspondant aux activités de coopération technique exécutées par l'OMI en 2019.

#### Mesures que le Comité est invité à prendre

4 Le Comité est invité à prendre note de l'annexe 2 du rapport annuel sur le PICT pour 2019 et à formuler les observations qu'il jugera appropriées.

\*\*\*



**ANNEXE 2**  
**PROGRAMME INTÉGRÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE**

**Rapport annuel pour 2019**

**Aperçu de l'utilisation des ressources financières**

## Table des matières

	Paragraphe(s)
<b>APERÇU DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</b>	
Introduction.....	1-5
Tendances générales de l'exécution du PICT.....	6-9
<b>PROFIL DES DÉCAISSEMENTS</b>	
Sources de dépenses.....	10-14
Le Fonds TC.....	15-16
Autres donateurs.....	17-19
<b>DÉCAISSEMENTS PAR RÉGION.....</b>	<b>20-23</b>
<b>DÉCAISSEMENTS PAR DOMAINE.....</b>	<b>24-26</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>27</b>
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1 - Budget et dépenses au titre du PICT en 2019 (en dollars) – comparaison par rapport aux années précédentes.....	6
Tableau 2 - Profil des donateurs (dépenses pour 2019).....	10
Tableau 3 - Répartition des dépenses par région en 2019 – comparaison avec 2018.....	20
Tableau 4 - Répartition des dépenses par domaine en 2019 – comparaison avec 2018.....	24
<b>Graphiques</b>	
Graphique 1 - Données comparatives sur les dépenses 2015-2019.....	6
Graphique 2 - Tendances des dépenses 2010-2019.....	7
Graphique 3 - Taux d'exécution annuel des activités financées depuis 2010.....	9
Graphique 4 - Décaissements annuels du Fonds TC (2015-2019).....	16
Graphique 5 - Décaissements annuels du Fonds TC en pourcentages des dépenses totales (2015-2019).....	16
Graphique 6 - Principaux donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars – Comparaison avec 2018.....	17
Graphique 7 - Autres donateurs (dépenses comprises entre 85 000 et 200 000 dollars) en 2019.....	19
Graphique 8 - Répartition des dépenses régionales et mondiales en 2019.....	21
Graphique 9 - Dépenses affectées aux activités principales du PICT et aux projets à long terme par région, en dollars.....	22
Graphique 10 - Répartition des dépenses par domaine en 2019.....	24
Appendice - Programmes régionaux et mondiaux du PICT et projets à long terme en 2019	

## APERÇU DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

### Introduction

1 L'aperçu de l'utilisation des ressources financières donne une vue d'ensemble des données financières correspondant aux activités de coopération techniques exécutées par l'OMI en 2019. Les données sont ventilées par région, par domaine et par source de financement, ce qui permet d'avoir des comparateurs de référence pour définir les tendances de l'exécution du Programme intégré de coopération technique (PICT). Cela permet également de procéder à une analyse détaillée des données et de présenter les résultats obtenus de différents points de vue, aussi bien pour l'année considérée que pour une période de temps plus longue.

2 Le PICT comprend des programmes mondiaux et des programmes régionaux. L'appendice de la présente annexe complète les données fournies dans le cadre de la présentation générale des résultats financiers et contient des renseignements détaillés sur les différents programmes qui ont été mis en œuvre en 2019. Les résultats composites ont été compilés à partir des activités respectives qui ont été exécutées en 2019 et sont présentés suivant la structure des programmes du PICT. Certains projets à long terme ne sont pas mis en œuvre dans le cadre de la structure annuelle du PICT et sont généralement pluriannuels. Ces projets sont également présentés en détail dans l'appendice.

3 L'OMI a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (Normes IPSAS) et par là même, des comparateurs de référence qui permettent de suivre les dépenses d'une manière précise et transparente. Les Normes IPSAS permettent aussi de garantir que les chiffres représentent bien les dépenses correspondant aux activités de coopération technique qui ont effectivement été exécutées dans les délais impartis et les résultats, y compris les ajustements éventuels requis, sont illustrés dans le présent rapport pour 2019. Par ailleurs, le temps qui s'écoule entre l'exécution des activités et la réception des imputations par le biais du compte de compensation-services du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) signifie qu'un certain pourcentage des fonds engagés en 2019 apparaîtra dans le budget et les dépenses finales pour 2020.

4 Conformément aux procédures opérationnelles de la coopération technique, bien que des ressources soient mises à disposition dans différentes devises, selon la source donatrice, tous les montants relatifs au budget et aux dépenses qui figurent dans le présent rapport sont exprimés en dollars des États-Unis.

5 Il est à noter que les résultats de l'exécution du PICT qui sont exposés dans la présente annexe complètent les rapports financiers soumis au Conseil<sup>1</sup> et peuvent comporter des écarts découlant de corrections apportées une fois les documents du Conseil achevés.

### Tendances générales de l'exécution du PICT

6 En 2019, quelque 15,6 millions de dollars ont été dépensés alors que le montant prévu des contributions des donateurs s'élevait à 19,7 millions de dollars, soit un taux d'exécution de 79 %<sup>2</sup>. Cela représente 2 millions de dollars de plus que les 13,5 millions de dollars dépensés en 2018, bien que le taux d'exécution soit légèrement inférieur au taux de 83 % atteint en 2018. Toutefois, il y a lieu de noter que certaines activités n'étaient pas encore achevées à la fin de l'année et, par conséquent, certaines dépenses connexes n'étaient pas

---

<sup>1</sup> C 124/5(b) – Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2019.

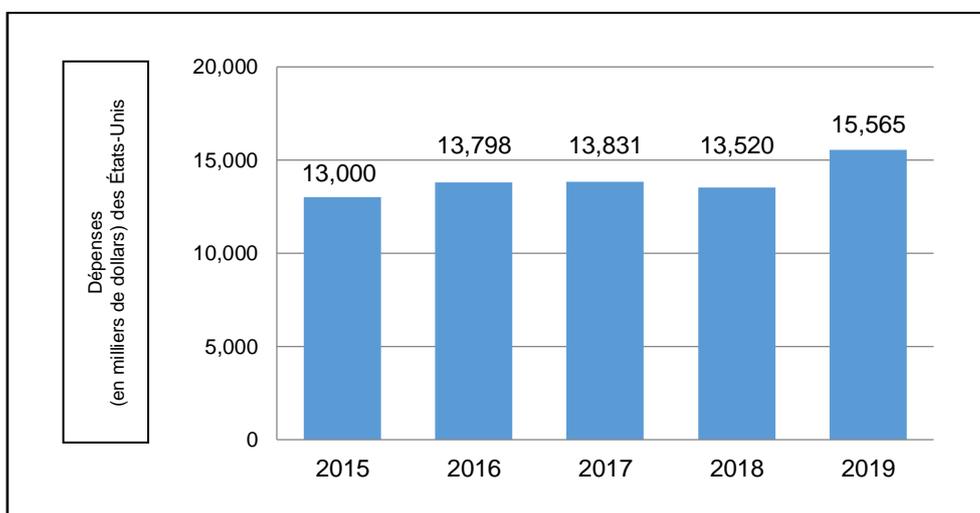
<sup>2</sup> Le présent document rend compte de toutes les dépenses de l'OMI liées aux activités de coopération technique, y compris les éléments essentiels du PICT et les projets extrabudgétaires à long terme.

enregistrées dans les dépenses finales pour 2019. Le tableau 1 indique le montant des ressources prévues dans le budget et celui des dépenses pour 2019, ainsi que les chiffres comparatifs pour les quatre années précédentes. Le graphique 1 présente les dépenses engagées sur la période de cinq ans allant de 2015 à 2019.

**Tableau 1 - Budget et dépenses au titre du PICT en 2019 (en dollars)  
– comparaison par rapport aux années précédentes**

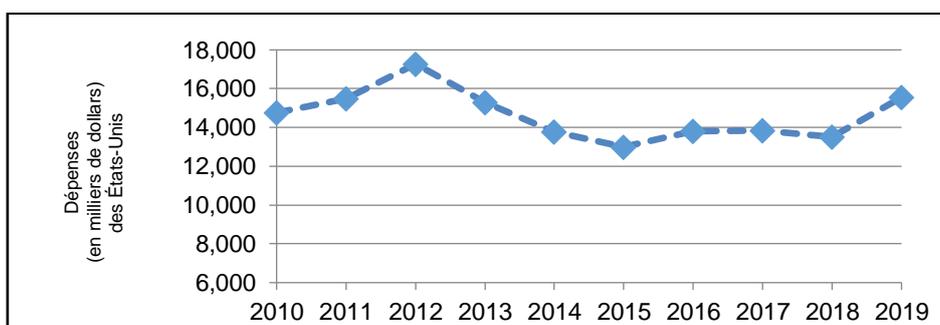
Année	Budget	Dépenses
<b>2019</b>	<b>19 687 217</b>	<b>15 564 725</b>
2018	16 233 798	13 519 814
2017	16 364 752	13 831 273
2016	15 266 703	13 798 322
2015	16 756 516	12 999 949

**Graphique 1 - Données comparatives sur les dépenses 2015-2019**



7 Le graphique 2, qui illustre le volume annuel des dépenses engagées depuis 2010, présente la tendance des dix dernières années. Ces dépenses sont passées de 14,7 millions de dollars en 2010 à un maximum de 17 millions de dollars en 2012, pour ensuite revenir, au cours des années suivantes, à des montants plus réguliers compris entre 13 et 15 millions de dollars.

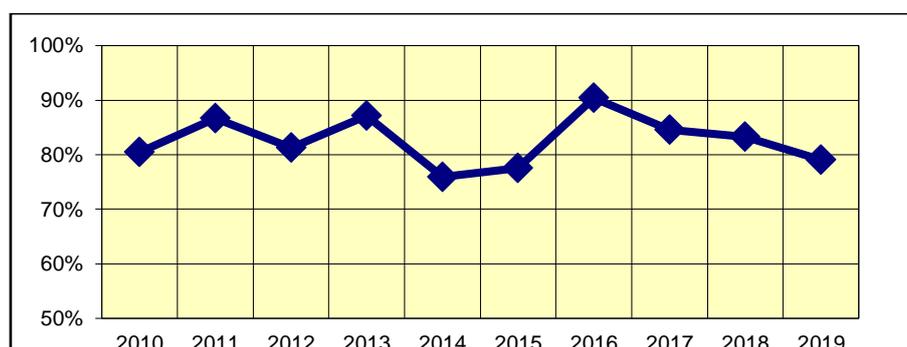
**Graphique 2 - Tendances des dépenses 2010-2019**



8 Dans une autre perspective, le graphique 3, ci-après, indique le taux d'exécution au cours des dix dernières années. En pourcentage, le taux total d'exécution enregistré par rapport au montant prévu des fonds pour 2019 était de 79 %. Il a légèrement baissé par rapport au taux d'exécution atteint l'année précédente, mais est toujours tout à fait conforme aux dernières tendances et représente toujours une utilisation efficace des ressources.

9 En 2019, comme ce fut le cas les trois années précédentes, les fonds n'ont été initialement programmés que lorsque les pays hôtes avaient été identifiés et que les activités avaient été confirmées. Les fonds étaient alors affectés aux programmes tout au long de l'année à mesure de l'achèvement des préparatifs, ce qui permettait de réduire le nombre d'activités qui devaient être reportées ou annulées.

**Graphique 3 - Taux d'exécution annuel des activités financées depuis 2010**



*Note : De 2010 à 2015, tous les fonds alloués pour une année donnée étaient programmés au début de l'année alors que depuis 2016, le montant des fonds programmés était inférieur à celui des fonds alloués pour l'année en question, compte tenu de la stratégie en matière de programmation décrite au paragraphe 9 ci-dessus.*

## PROFIL DES DÉCAISSEMENTS

### Sources de dépenses

10 Le tableau 2 présente les diverses sources de financement, qu'il s'agisse de pays ou d'organismes donateurs, dans le contexte du total des dépenses en 2019. Les montants indiqués correspondent au montant prévu et au montant dépensé en 2019, et non pas nécessairement à la totalité des contributions. Aux fins du présent rapport, les groupements de ressources combinées et les fonds multidonateurs sont considérés comme un donateur unique et les sources des contributions individuelles ne figurent pas comme telles dans le tableau ci-après. Les ressources groupées, par exemple le Fonds TC, le Fonds international d'affectation spéciale pour la sûreté maritime (Fonds IMST), le Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour le Code de conduite de Djibouti et le Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique dans le cadre de la Convention et du Protocole de Londres, sont ainsi répertoriées. Le document TC 70/4(c) sur les contributions financières en faveur du PICT contient des renseignements sur la totalité des contributions versées par les donateurs en 2019.

**Tableau 2 - Profil des donateurs<sup>3</sup> (dépenses pour 2019)**

Source de financement	Fonds prévus en 2019	Dépenses 2019	Pourcentage du budget de 2019 qui a été dépensé	Pourcentage des dépenses totales correspondant aux contributions des donateurs
Fonds TC	6 030 856	5 381 537	89 %	35 %
Commission européenne	3 347 692	3 207 545	96 %	21 %
PNUE (y compris sources externes)	1 085 421	1 102 357	102 %	7 %
Fonds IMST	1 043 977	1 022 418	98 %	7 %
PNUD/FEM	2 294 237	850 533	37 %	5 %
Fonds de secours pour les victimes du tsunami	659 009	634 307	96 %	4 %
Fonds d'affectation spéciale de l'Organisation maritime internationale pour le Code de conduite de Djibouti	647 234	598 703	93 %	4 %
Norad	616 478	461 148	75 %	3 %
Chine	481 754	424 110	88 %	3 %
Norvège	597 500	413 155	69 %	3 %
République de Corée	295 914	197 469	67 %	1 %
Arabie saoudite	327 683	196 499	60 %	1 %
Malaisie	154 699	143 785	93 %	1 %
Canada	168 308	139 551	83 %	1 %
Pays-Bas	102 925	92 655	90 %	0,6 %
Belgique	95 264	87 584	92 %	0,6 %
Royaume-Uni	99 141	87 402	88 %	0,6 %
Fonds d'affectation spéciale de l'ONU	122 766	78 947	64 %	0,5 %
Fonds SAR	81 000	76 351	94 %	0,5 %
Égypte	71 262	71 345	100 %	0,5 %
Fonds d'affectation spéciale pour les cours types	438 011	53 252	12 %	Moins de 0,5 % des dépenses totales
Fonds d'affectation spéciale LC/LP	91 096	49 330	54 %	
Nigéria	50 000	48 000	96 %	
Philippines	40 000	37 870	95 %	
Ghana	25 000	22 216	89 %	
GIA	493 978	18 953	4 %	
Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	117 684	15 765	13 %	
Oman	25 764	13 727	53 %	
Australie	29 040	11 293	39 %	

<sup>3</sup> Aux fins de l'établissement du budget et des dépenses du PICT, le Fonds TC est classé parmi les "donateurs", tout comme les autres fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'OMI.

Source de financement	Fonds prévus en 2019	Dépenses 2019	Pourcentage du budget de 2019 qui a été dépensé	Pourcentage des dépenses totales correspondant aux contributions des donateurs
Émirats arabes unis	10 000	9 040	90 %	
Fonds international pour le recyclage des navires	10 750	8 390	78 %	
ITF	17 804	5 428	30 %	
Fonds résiduels afférents au documentaire télévisé sur le Programme GloBallast	14 970	4 060	27 %	
<b>Total (en dollars)</b>	<b>19 687 217</b>	<b>15 564 725</b>	<b>79 %</b>	

11 Le tableau 2 présente les 33 sources de financement pour 2019, soit de nombreuses sources de financement supplémentaires par rapport aux 23 enregistrées l'année précédente. Les montants indiqués dans le tableau 2 correspondent aux décaissements des donateurs au titre des activités. Ils ne visent pas à rendre compte des mouvements de trésorerie de l'un quelconque des fonds d'affectation spéciale, mais représentent les dépenses des donateurs qui ont été effectivement facturées et enregistrées par l'OMI en 2019.

12 Ainsi que cela a été évoqué au paragraphe 3, il se peut que la date souhaitable d'achèvement de certaines activités qui étaient en cours en 2019 intervienne après la fin de l'année civile, auquel cas il en sera rendu compte dans le rapport annuel pour 2020, puisque les factures et les ajustements éventuels n'ont pas été reçus à temps pour être enregistrés dans les comptes de fin d'année de 2019. En revanche, il est à noter que les dépenses en 2019 comprenaient inévitablement quelques activités (et les budgets correspondants) qui avaient été programmées au départ pour l'année précédente. Cette petite part des dépenses correspond essentiellement aux activités qui étaient en cours d'exécution en 2018 mais qui n'avaient pas été achevées avant 2019.

13 Il est à noter par ailleurs que les budgets prévus pour 2019 ont été modifiés au fur et à mesure que cela s'avérait nécessaire pour prendre en considération les fonds additionnels reçus en cours d'année, ainsi que les activités supplémentaires. Cela ne vaut pas uniquement pour l'année 2019, car cette situation se produit chaque année en raison de la date à laquelle sont confirmées les contributions individuelles des donateurs.

14 Comme le montre le tableau 2, les décaissements de chacun des 7 donateurs principaux ont été supérieurs à 500 000 dollars. Le Fonds TC a été le donateur le plus important et a fourni au total une contribution de 5,4 millions de dollars, soit 35 % des dépenses totales. Venait ensuite la Commission européenne, avec une contribution de 3,2 millions de dollars, soit 21 % des dépenses totales, aux fins essentiellement du projet GMN à long terme<sup>4</sup>. Venaient ensuite le PNUE et le Fonds IMST, qui représentaient chacun 7 % des dépenses totales, aux fins du REMPEC<sup>5</sup> et de projets liés à la sûreté maritime, respectivement, et le PNUD/FEM, qui représentait 5 % des dépenses totales, aux fins du projet GloMEEP<sup>6</sup> et du projet de partenariats GloFouling<sup>7</sup>. Le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite

<sup>4</sup> Projet de réseau mondial de centres de coopération de technologie maritime (MTCC).

<sup>5</sup> Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle.

<sup>6</sup> Projet de partenariat mondial pour le rendement énergétique des transports maritimes.

<sup>7</sup> Création de partenariats pour aider les pays en développement à réduire au minimum les incidences de l'encrassement biologique.

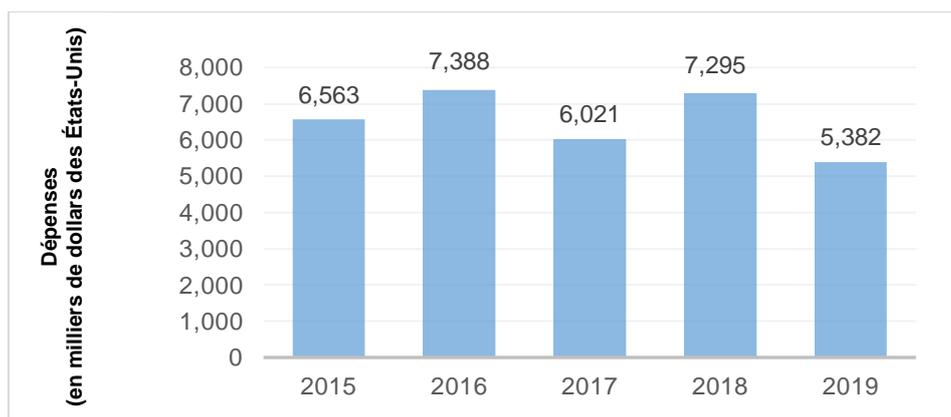
de Djibouti et les fonds résiduels du Fonds de secours pour les victimes du tsunami représentaient chacun 4 % des dépenses de 2019, tandis que la Norvège, la Chine et la Norad représentaient chacun 3 %, et les 23 autres donateurs représentaient chacun 1 % ou moins des dépenses totales.

## Le Fonds TC

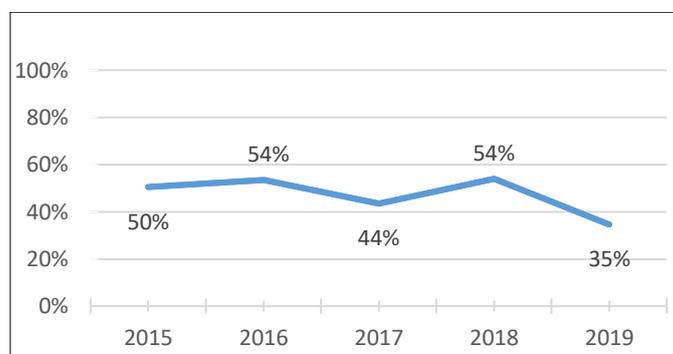
15 Comme l'illustre le tableau 2, le Fonds TC reste en tête des donateurs, appuyant la mise en œuvre du PICT en 2019 à concurrence de 5,4 millions de dollars. Ce montant représente 35 % des dépenses totales, soit une baisse significative par rapport aux 54 % crédités au Fonds TC en 2018, principalement en raison des efforts déployés pour accroître la durabilité du PICT en diversifiant la base des donateurs.

16 Le graphique 4, qui présente les décaissements annuels du Fonds TC sur cinq ans, fait apparaître une uniformité générale, avec un pic à 7,3 millions de dollars en 2016 ainsi qu'en 2018 et une diminution à 5,4 millions de dollars en 2019. Le graphique 5 illustre les décaissements du Fonds TC en pourcentage des dépenses totales, pour les années 2015 à 2019. Comme mentionné ci-dessus, le pourcentage de 35 % pour 2019 montre une certaine baisse par rapport aux 54 % enregistrés en 2018 et les années qui précédaient.

**Graphique 4 - Décaissements annuels du Fonds TC (2015-2019)**



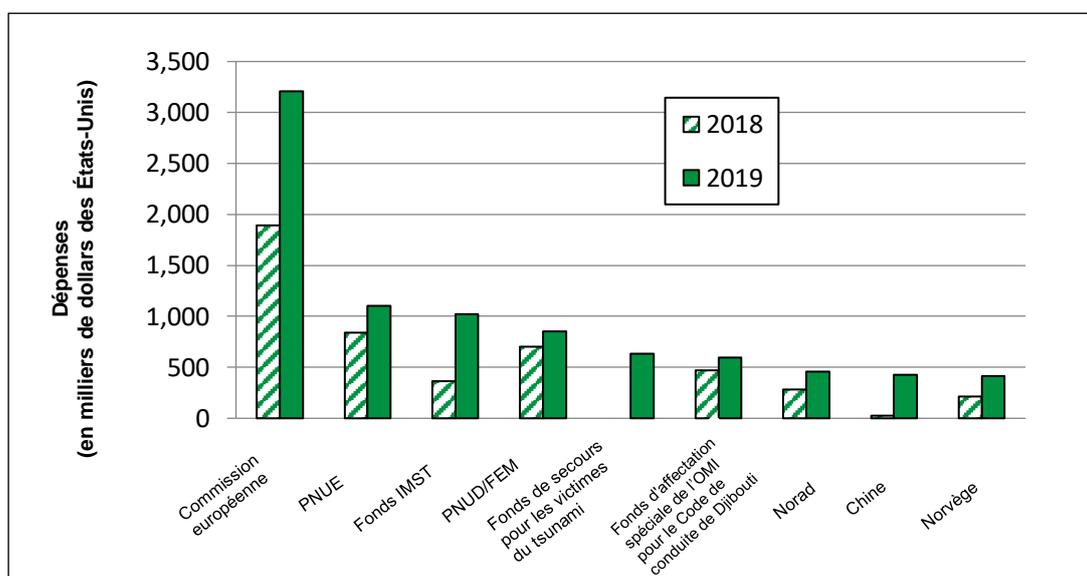
**Graphique 5 - Décaissements annuels du Fonds TC en pourcentages des dépenses totales (2015-2019)**



## Autres donateurs

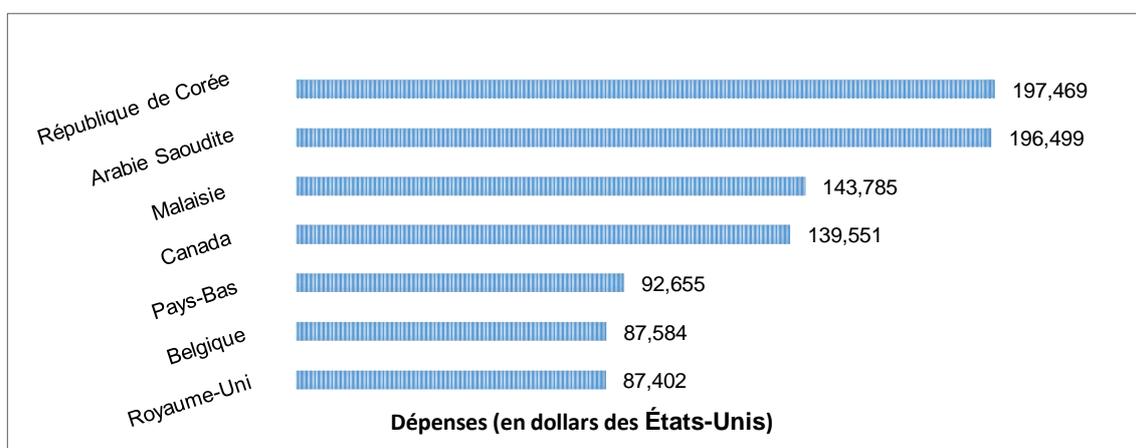
17 Le graphique 6 présente la catégorie des neuf donateurs (Fonds TC non compris) dont les dépenses étaient supérieures à 400 000 dollars en 2019, par rapport aux montants dépensés par ces donateurs l'année précédente. Tous ont dépensé des montants plus élevés en 2019; pour certains, comme la Commission européenne, le Fonds IMST et la Chine, l'augmentation était considérable, tandis que pour d'autres, elle était plus faible. Les fonds résiduels du Fonds de secours pour les victimes du tsunami ont été principalement utilisés pour favoriser la participation des pays en développement à la Conférence de Torremolinos qui s'est tenue en octobre 2019.

**Graphique 6 - Principaux donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars – Comparaison avec 2018**



18 Le graphique 7 présente la catégorie des autres donateurs dont les dépenses étaient comprises entre 85 000 et 200 000 dollars, à savoir la République de Corée, l'Arabie saoudite, la Malaisie, le Canada, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni.

**Graphique 7 - Autres donateurs (dépenses comprises entre 85 000 et 200 000 dollars) en 2019**



19 On trouvera dans l'appendice du présent document de plus amples renseignements sur les donateurs et l'appui qu'ils ont fourni aux différents programmes du PICT et aux projets à long terme, de même que sur les budgets correspondants et les dépenses enregistrées pour chaque programme mondial ou régional en 2019.

### DÉCAISSEMENTS PAR RÉGION

20 Le tableau 3 présente la répartition des dépenses régionales et mondiales totales pour 2019. Les montants correspondants à 2018 ne sont indiqués qu'à des fins de comparaison. Dans un souci de précision, l'analyse de la répartition des dépenses régionales n'a pas été fondée uniquement sur les activités des programmes régionaux mais aussi, dans la mesure du possible, sur les données ventilées des programmes mondiaux. Par exemple, de nombreuses activités des programmes mondiaux, telles que l'appui aux PEID et aux PMA pour leurs besoins en matière de transports maritimes, l'ODD 5 (Renforcement du secteur maritime), le renforcement de la sûreté maritime, le Programme d'audit des États Membres de l'OMI et le programme de sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre, sont prises en compte dans les statistiques régionales.

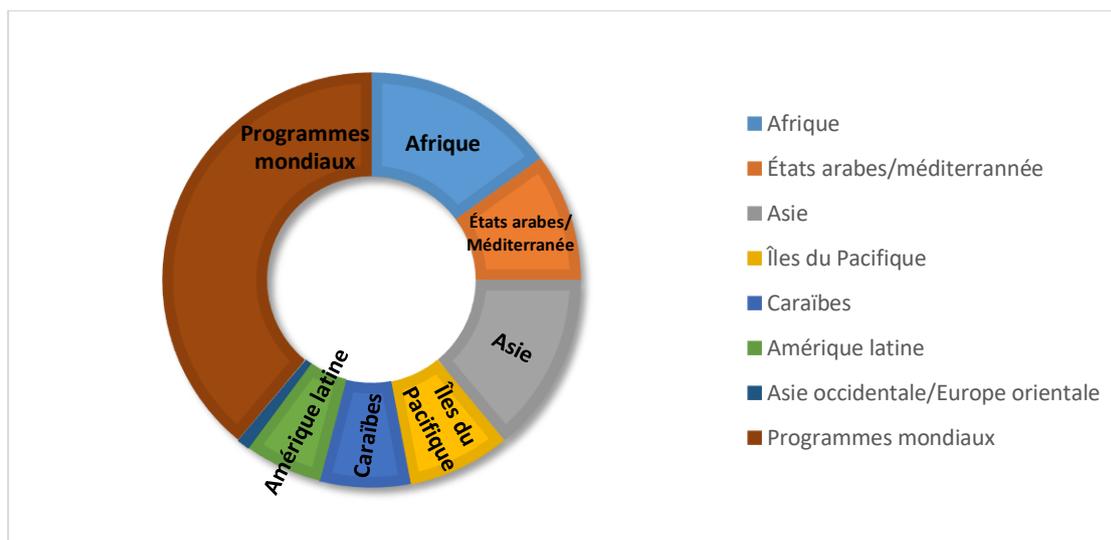
21 En revanche, les activités qui ont des retombées dans plusieurs régions restent dans la catégorie des programmes mondiaux. Cette catégorie d'activités englobe une grande diversité de thèmes maritimes à travers le monde et comprend, entre autres, l'attribution de bourses d'études, les ateliers interrégionaux et un grand nombre des projets à long terme. Elle comprend également de nombreuses activités relatives au Code de conduite de Djibouti, à la promotion du Protocole de Londres et au programme sur les partenariats et aux nouvelles questions. De ce fait, les résultats présentés dans le tableau 3 ont été classés par région bénéficiaire des activités correspondantes et ne sont donc pas rattachés aux programmes mondiaux et régionaux qui sont résumés dans l'appendice.

**Tableau 3 - Répartition des dépenses par région en 2019 – comparaison avec 2018**

Région	2019	2018
Afrique	2 413 302	2 410 119
États arabes/Méditerranée	1 499 220	1 221 870
Asie	2 175 932	1 287 298
Îles du Pacifique	1 303 425	687 907
Asie occidentale et Europe orientale	127 236	103 457
Amérique latine	969 573	627 374
Caraïbes	1 045 988	850 941
Mondial	6 030 049	6 330 848
<b>Total (en dollars)</b>	<b>15 564 725</b>	<b>13 519 814</b>

22 Le graphique 8 montre la répartition des dépenses régionales et mondiales en 2019, en pourcentage. La région Afrique représentait 15 % des dépenses totales, l'Asie 14 %, la région États arabes/Méditerranée 10 %, les îles du Pacifique 8 %, les Caraïbes 7 %, l'Amérique latine 6 % et la région Asie occidentale/Europe orientale 1 %. Les activités restantes étaient celles de la catégorie des programmes mondiaux, à laquelle correspondaient 39 % des dépenses totales.

**Graphique 8 - Répartition des dépenses régionales et mondiales en 2019**

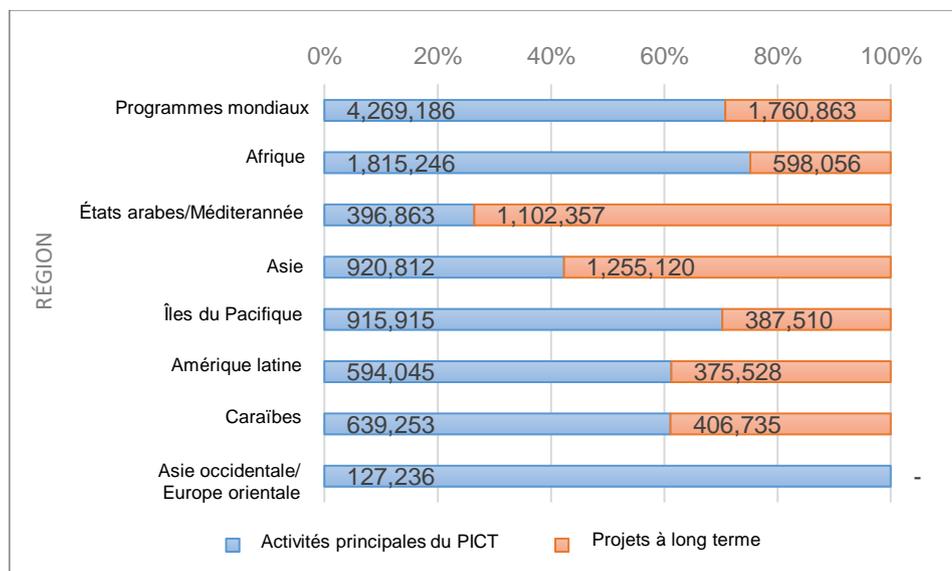


23 Les activités de coopération technique de l'OMI comprennent d'une part les activités principales du PICT, avec ses programmes régionaux et mondiaux, sa structure annuelle et la priorité donnée aux activités d'assistance technique et de renforcement des capacités, et un certain nombre de projets thématiques à long terme ayant une structure pluriannuelle, portant pour la plupart sur les questions environnementales. Il peut être utile de considérer les dépenses affectées aux activités du PICT indépendamment de celles qui sont affectées aux projets à long terme, car le budget des projets à long terme est bien plus important et comprend souvent un volet consacré aux effectifs. Par exemple, en 2019, le REMPEC représentait 74 % des dépenses consacrées à la région États arabes/Méditerranée. Le projet GMN, qui comprend des centres de coopération de technologie maritime (MTCC) en Afrique, en Asie, dans les îles du Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, a représenté entre 22 et 39 % des dépenses dans ces régions, tandis que dans la région de l'Asie, deux autres projets à long terme - MEPSEAS<sup>8</sup> et SENSREC<sup>9</sup> - représentaient 21 % et 15 % des dépenses correspondant aux activités de coopération technique, respectivement. Dans la catégorie des programmes mondiaux, le projet GMN représentait 15 % des dépenses mondiales, tandis que le projet de partenariats GloFouling et le projet GloMEEP représentaient respectivement 10 % et 5 % des dépenses mondiales. Le graphique 9 ci-après montre le montant des dépenses par région affectées aux activités principales du PICT et aux projets à long terme.

<sup>8</sup> Protection du milieu marin pour les mers d'Asie du sud-est.

<sup>9</sup> Recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires au Bangladesh - Phase II.

**Graphique 9 - Dépenses affectées aux activités principales du PICT et aux projets à long terme par région, en dollars**



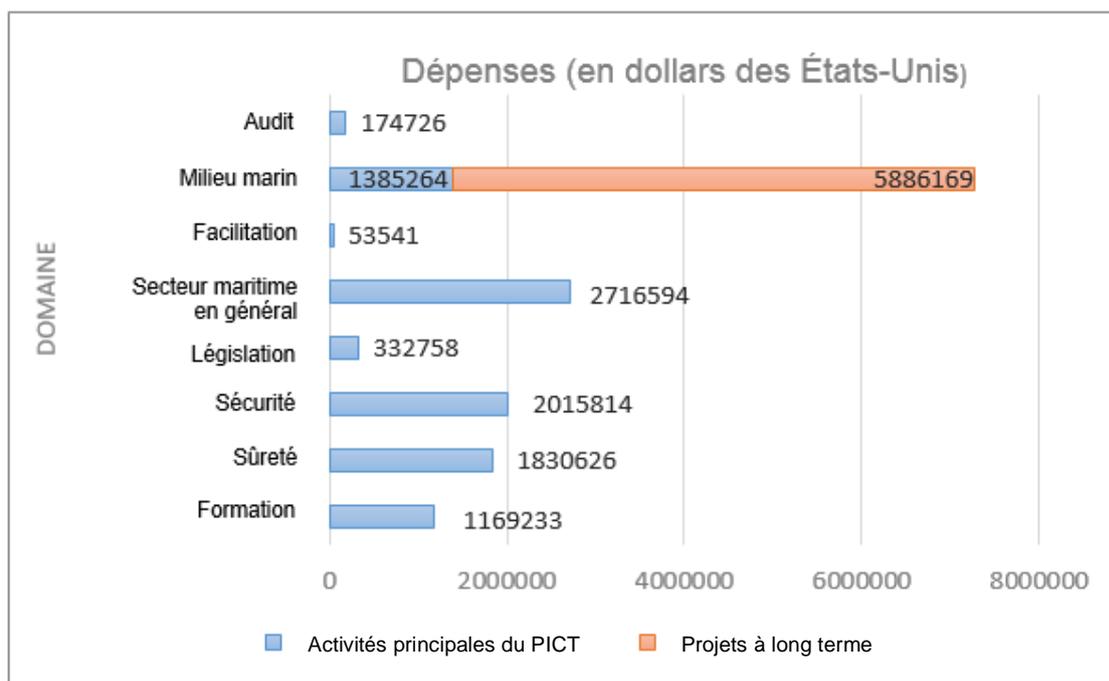
#### DÉCAISSEMENTS PAR DOMAINE

24 Le tableau 4 présente la répartition des activités exécutées par domaine thématique en 2019, par rapport à l'année 2018. Les décaissements correspondants sont illustrés visuellement dans le graphique 10 ci-après. Aux fins de la présente analyse, le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes a été divisé en deux catégories, sécurité maritime et sûreté maritime, pour rendre compte de l'importance accordée à chacune. Les activités menées dans le cadre du programme relatif au Code de conduite de Djibouti, qui sont destinées à répondre à la menace majeure de piraterie qui pèse aujourd'hui sur la communauté maritime mondiale, ont été classées dans la catégorie de la sûreté maritime.

**Tableau 4 - Répartition des dépenses par domaine en 2019 – comparaison avec 2018**

Discipline	2019	2018
Sécurité maritime	2 015 814	1 778 084
Sûreté maritime	1 830 626	1 422 856
Protection du milieu marin	7 271 433	5 228 466
Réglementation maritime	332 758	309 210
Facilitation du trafic maritime international	53 541	209 706
Audit des États Membres	174 726	251 922
Secteur maritime en général	2 716 594	2 765 780
Formation maritime	1 169 233	1 553 790
<b>Total (en dollars)</b>	<b>15 564 725</b>	<b>13 519 814</b>

**Graphique 10 - Répartition des dépenses par domaine en 2019**



25 En 2019, la protection du milieu marin représentait 47 % des dépenses d'exécution, la sécurité maritime 13 % et la sûreté maritime 12 %. La formation maritime, y compris l'attribution de bourses d'études, représentait 8 % des dépenses totales, tandis que la législation maritime, l'audit des États Membres et la facilitation du trafic maritime international correspondaient à 2 %, à 1 % et à 0,3 % des dépenses totales, respectivement. Le secteur maritime en général, qui comprend les activités concernant les politiques des transports maritimes, l'intégration des femmes dans le secteur maritime, l'application des instruments de l'OMI et les réunions des responsables des Administrations maritimes, représentait 17 % de toutes les dépenses de 2019.

26 S'agissant du domaine de la protection du milieu marin, il faudrait noter également que plus de la moitié des dépenses comprennent les dépenses consacrées aux six grands projets pluriannuels actuellement en cours, ainsi que les dépenses annuelles consacrées au programme REMPEC. Toutes les activités ont été financées par des sources extérieures comme le PNUÉ, le PNUD/FEM, la GIA, la Commission européenne, la Norvège et la Norad, et nombre d'entre elles comprenaient des éléments de dépenses de personnel. Ensemble, ces projets représentent 81 % de toutes les dépenses engagées en 2019 en matière de protection du milieu marin, à savoir quelque 5,8 millions de dollars, ce qui est un montant bien supérieur aux 3,6 millions de dollars enregistrés pour les projets environnementaux à long terme en 2018.

## CONCLUSION

27 En conclusion, en 2019, on a constaté une augmentation considérable des dépenses liées à la protection du milieu marin par rapport à 2018, principalement en raison de l'augmentation de la mise en œuvre de projets à long terme liés à la protection du milieu marin. En ce qui concerne les éléments essentiels du PICT, les dépenses liées à la sécurité maritime, à la sûreté maritime et à la législation maritime ont augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses liées à la facilitation du trafic maritime, à l'audit des États Membres et à la formation maritime ont toutes diminué. En termes d'allocations régionales, les dépenses concordaient plus ou moins avec celles de l'année précédente, avec de légères variations. Le

Fonds TC joue toujours, et ce depuis sa création, un rôle important dans le financement du PICT, bien que ce pourcentage diminue au fil du temps, car des sources de financement supplémentaires viennent élargir la base de ressources pour les activités de coopération technique de l'OMI

## Appendice

### Programmes régionaux et mondiaux du PICT et projets à long terme en 2019 exécutés ou parrainés par l'intermédiaire de l'OMI – en dollars des États-Unis

Titre du programme	Budget	Dépenses	Taux d'exécution	Donateur(s)
<b>PROGRAMMES RÉGIONAUX</b>				
<b>Afrique</b>				
Appui au développement maritime, Afrique (anglophone)	1 353 623	1 177 774	87 %	Fonds TC, Arabie saoudite, Chine, Égypte, Ghana, Nigéria, Norvège, Commission européenne, Fonds d'affectation spéciale de l'ONU, Fonds international SAR
Appui au développement maritime, Afrique (francophone)	514 882	492 731	96 %	Fonds TC, Malaisie, Commission européenne
Sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre	117 684	15 765	13 %	Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre
<b>États arabes et Méditerranée</b>				
Appui au développement maritime, États arabes et Méditerranée	383 491	328 429	86 %	Fonds TC, Arabie saoudite, Égypte, Oman
REMPEC	1 085 421	1 102 357	102 %	PNUE
<b>Asie et îles du Pacifique</b>				
Appui au développement maritime, Asie	708 103	596 030	84 %	Fonds TC, Arabie saoudite, Chine, Philippines, République de Corée
Appui au projet MEPSEAS	616 478	461 148	75 %	Norad
Appui au développement maritime, Îles du Pacifique	573 274	521 577	91 %	Fonds TC, Chine, Malaisie
Renforcement des capacités de l'Administration de la sécurité maritime des Îles Salomon	95 264	87 584	92 %	Belgique
Renforcement de l'application de l'Annexe V de MARPOL dans la région des îles du Pacifique	29 040	11 293	39 %	Australie
<b>Asie occidentale/Europe orientale</b>				
Appui au développement maritime, Asie occidentale et Europe orientale	93 670	88 386	94 %	Fonds TC
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>				
Appui au développement maritime, Amérique latine	372 146	352 994	95 %	Fonds TC, Malaisie
Appui au développement maritime, Caraïbes	484 436	458 714	95 %	Fonds TC, Émirats arabes unis, Royaume-Uni

Titre du programme	Budget	Dépenses	Taux d'exécution	Donateur(s)
<b>PROGRAMMES MONDIAUX</b>				
Services de conseils techniques	1 458	1 440	99 %	Fonds TC
Appui aux PEID et aux PMA pour leurs besoins spéciaux en matière de transport maritime	74 560	72 914	98 %	Fonds TC
ODD 5 : Renforcement du secteur maritime	730 328	729 370	100 %	Fonds TC, Arabie saoudite, Chine, Malaisie, Royaume-Uni
Renforcement des capacités et formation	1 785 114	1 332 857	75 %	Fonds TC, Arabie saoudite, Norvège, Pays-Bas
Partenariats et problèmes émergents	698 885	545 632	78 %	Fonds TC, Arabie saoudite, Canada, République de Corée, ITF, Fonds de secours pour les victimes du tsunami
Renforcement de la sûreté maritime	1 213 377	1 191 159	98 %	Fonds TC, Royaume-Uni, Fonds IMST
Programme d'audit des États Membres de l'OMI	157 636	145 376	92 %	Fonds TC, Chine, Pays-Bas
Mise en œuvre et mise en application effectives des mesures visant à améliorer le rendement énergétique des navires	118 887	118 637	100 %	Fonds TC, Malaisie, Norvège
Cours types	438 011	53 252	12 %	Fonds d'affectation spéciale pour les cours types
Promotion du Protocole de Londres	145 296	55 280	38 %	République de Corée, Fonds d'affectation spéciale LC/LP pour la coopération technique
Code de conduite de Djibouti	647 234	598 703	93 %	Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti
Appui aux mesures prises au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'économie bleue	76 325	76 034	100 %	Fonds TC
Appui à la mise en œuvre des aspects du Plan stratégique de l'OMI pour 2018-2023 relatifs à la coopération technique	651 009	626 625	96 %	Fonds de secours pour les victimes du tsunami
<b>PROJETS À LONG TERME</b>				
Projet GloFouling	1 849 762	592 991	32 %	PNUD/FEM
Projet GloMEEP	938 453	276 495	29 %	GIA, PNUD/FEM
Projet GMN	3 230 809	3 126 112	97 %	Commission européenne
Projet SENSREC	359 851	321 452	89 %	Norvège, Fonds international pour le recyclage des navires
Projet GreenVoyage	127 740	1 554	1 %	Norvège
Comptes rendus sur le projet GloBallast	14 970	4 060	27 %	Fonds (résiduels) afférents au documentaire sur les eaux de ballast